

## LA GELÉE ET LE PIN MARITIME

PAR

le Général du RANQUET  
président du C.E.T.E.F. de Sologne

---

Il est devenu classique de dire et d'écrire que les pineraies de pins maritimes de Sologne ont été détruites par la gelée de 1879. Il en est résulté la désaffection complète de cette région pour un résineux qui s'y était parfaitement adapté depuis la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il y avait été introduit en 1771 par Simon BOUTTIN, fermier général, sur sa propriété de la Source, près d'Olivet. La rapidité de sa croissance lui avait valu tous les suffrages. BOUTTIN avait distribué des graines à ses voisins de Cormes, de Boisgibault, des Quatre Vents, de Gautray qui furent les premiers centres d'acclimatation de cette essence. Le froid très rigoureux de 1789 éprouve les jeunes plantations, mais pas tellement qu'on ne pouvait en voir encore de beaux massifs en 1825 (1).

Après 1879, les jugements furent sévères. « Cet arbre ne convient guère, écrivait CANNON en 1906, en dehors de sa station méridionale, qu'aux climats maritimes de l'Ouest ; il supporte assez bien ceux-ci jusqu'en Ecosse, car il n'y est jamais exposé aux grandes gelées » (2).

DENIZET écrivait en 1900 : « (l'introduction du pin maritime) fut un grand malheur pour la Sologne, car à peine ses immenses plantations étaient-elles arrivées en âges d'exploitation, qu'un hiver rigoureux vint les détruire en totalité » (3).

Les maîtres avaient parlé. Seul ou presque, le comte de la ROCHE-AYMON continue systématiquement à semer des pins maritimes aux confins Sud-Ouest immédiats de la Sologne, avec pleine réussite. A l'Est dans la Sologne du Cher, si à cause du sol ou de la médiocrité des graines utilisées, le pin maritime est de maigre apparence, des pineraies de cinquante ans n'ont pas souffert de la gelée depuis leur création. On peut affirmer que, depuis 1880, les pins maritimes n'ont pas, en Sologne, été particulièrement sensibles à la gelée. Vieilles et jeunes tiges ont traversé sans dommage le très dur hiver de 1956 où, la température passa, le 2

(1) Annales du Comité Central Agricole de la Sologne, page 431.

(2) D. CANNON. — Le propriétaire planteur. Paris, Lucien Laveur, 1906, p. 38.

(3) H. DENIZET. — La Sologne. Orléans Herluison, 1900, p. 108.

février entre 11 heures et 18 heures de  $+ 9^{\circ}$  à  $- 16^{\circ}$ , accusant une chute de  $25^{\circ}$  en sept heures. Les bois des treilles éclatèrent et aussi les tiges de bremaille (bruyère à balai). Le froid atteignit  $- 21^{\circ}$  le 4 février et dura jusqu'au 28 du même mois.

Ces faits conduisent à se demander si la catastrophe qui frappa la Sologne en 1879 fut correctement analysée et interprétée. Pour l'instruction des générations, il reste la collection des Annales du Comité Central de la Sologne, groupement auquel tout propriétaire forestier se faisait un devoir d'adhérer et apportait sa propre expérience. La meilleure façon d'éviter les idées préconçues étant d'écouter les témoins, nous allons feuilleter ensemble les numéros des Annales de 1879-1880.

A la séance du 19 octobre 1879, M. DUCHALAIS, Sous-Inspecteur des Forêts à Orléans, résuma la série des observations qu'il avait faites sur les deux périodes de verglas qui avaient frappé la Sologne en janvier 1879: « Après avoir indiqué le mode de formation du verglas, basé sur la propriété de l'eau de pouvoir rester à l'état liquide après être descendue à une température bien inférieure à  $0^{\circ}$  et indiqué ainsi le phénomène de la surfusion de l'eau, M. DUCHALAIS constate que le fléau a parcouru quinze départements environ, compris entre le  $5^{\circ}$  degré de longitude Ouest et le  $1^{\text{er}}$  degré de longitude Est et les  $47^{\circ}$  et  $49^{\circ}$  degrés de latitude Nord (le rectangle Nevers - Château-Thierry - Saint-Brieuc - Noirmoutier).

« L'axe de direction et d'intensité serait assez exactement représenté par le cours de la Loire depuis son embouchure jusqu'à Orléans et de cette ville à Fontainebleau.

« La Sologne, qui a le plus souffert de ce phénomène, a subi deux verglas; le premier en date du 7 janvier a parcouru principalement la région Sud du Pays entre Nouan et Blois; le deuxième en date du 22 janvier a frappé toute la région. Dans les deux cas, Lamotte-Beuvron a été le point vers l'Est où le verglas a perdu une partie de son intensité.

« La pluie glacée commença le 22 janvier vers 2 heures du soir; elle se continue *sans interruption* jusqu'au 26, recouvrant la terre d'une couche de glace de 3 à 4 cm d'épaisseur. Sous cette masse de glace, les campagnes ont été dévastées; les arbres se brisaient dans nos forêts: de vieux chênes (1,55 m de circonférence) se fendirent dans toute leur longueur; les arbres fruitiers et les châtaigniers étaient à peu près détruits.

« Les pineraies ont plus souffert encore. Les pins supportaient en effet une plus grande masse de verglas par suite de la disposition de leurs branches et surtout de leur feuillage. Une branche de pin maritime de 0,27 m de longueur de  $55\text{ g}$  à l'état naturel pesait avec le verglas 1,095 kg et une tige de pin sylvestre de même longueur et du poids de 15 g pesait 525 g.

« La proportion des arbres brisés, dans certains cas, pour les deux essences, a varié de 60 à 95 % pour le pin caritime, elle n'a pas dépassé 45 % pour le pin sylvestre.

« Les massifs de cette dernière essence ont donc généralement résisté, même les bois les plus jeunes et récemment éclaircis. Il n'en a pas été ainsi pour les pins maritimes : beaucoup de pineraies de 8 à 15 ans ont été totalement détruites ; les pins d'âge moyen sont ruinés ; les vieux massifs seuls laissent quelque espoir.

« L'aspect actuel des bois fait craindre de nouvelles pertes. Beaucoup de pineraies dépérissent des suites du verglas. Dès le mois d'avril on a constaté la décortication partielle des tiges sur de vieux arbres... Actuellement, de nouveaux symptômes indiqueraient le dépérissement dans beaucoup de massifs de pin sylvestre...

« En terminant ce court exposé de ses études, M. DUCHALAIS a appelé l'attention des sylviculteurs de la Sologne sur le pin Laricio qui, partout, a résisté complètement au verglas » (1).

Ainsi, du témoignage d'un observateur averti, les dégâts parmi les résineux avaient largement dépendu de la charge des branches en feuilles. Une branche de pin maritime, à aiguilles longues et denses, a vu sa charge au centimètre linéaire passer de 2 g à 40 g, une branche de pin sylvestre, à aiguilles plus courtes et plus légères, a vu son poids au centimètre linéaire passer de 55 cg à 19 g. Les laricios, à feuilles légères et clairsemées, ont résisté.

Au mois de janvier 1879, les arbres avaient été écrasés par le verglas, au mois de décembre de la même année, ils éclatèrent sous la morsure d'un froid subit qui les saisit alors que la sève était encore active. En décembre 1879, la température s'abaissa en une seule nuit à 28° au-dessous de 0°. Le froid dura quinze jours et atteignit en certains lieux — 35°.

Une commission présidée par M. BAGUENAUT de VIEVILLE, chargée dès le mois de janvier 1880 d'enquête sur les dégâts de la gelée, disait par la voix de son rapporteur que les gelées de 1879 avaient détruit, dans le seul département du Loir-et-Cher, autour de 70 000 ha de pins maritimes.

« Déjà au début de cette malheureuse année, écrivait la Commission, un verglas extraordinaire avait brisé et mutilé une grande quantité d'arbres et de pins surtout... Les essences de pin sylvestre, de pin noir d'Autriche, de pin de lord Weymouth ont, il est vrai, été épargnés (par la dernière gelée)... Mais les Laricios sont atteints au moins partiellement, et, parmi les essences à feuilles caduques, les chênes blancs, les châtaigniers en avenue, en quinconce, en taillis, en perchis, en gaulis.

« Je ne parlerai pas des arbres fruitiers, des noyers et des arbres de nos vergers, non plus que des plantes d'agrément, cèdres du Liban, Wellingtonias, etc... ».

(1) Annales du Comité central, page 394.

D. CANNON (1) écrivait 25 ans plus tard : « Les arbres ont souffert plus ou moins de l'hiver anormal de 1879-1880, entre autres un magnifique cèdre centenaire, planté par Jussieu à Vrigné (Loire) qui avait résisté aux grands froids de 1788-1789, a succombé ». Et plus loin : « Un pied de *Wellingtonia*, planté par nous en terrain aride en 1870, avait, lorsqu'il fut tué par les gelées de 1879 un mètre de circonférence tout près de la terre » (2).

Un froid tel, arrivé avec une telle soudaineté, qu'il détruit les châtaigniers de tous âges et les arbres fruitiers et les cèdres, peut bien être qualifié d'exceptionnel. Qu'il ait détruit la plupart des pins maritimes, faut-il s'en étonner !

Depuis 1880, on a pu, dans les forêts de M. de la ROCHE-AYMON, avoir deux générations de maritimes ; avec le sylvestre, on en a eu une seule plus le temps d'assurer une plantation. Le taux de placement devient complètement différent.

Rejeter le pin maritime parce qu'en janvier 1879 il a été brisé par un poids extraordinaire de verglas et parce qu'en décembre de la même année, il a éclaté par un froid subit allant de  $-28^{\circ}$  à  $-35^{\circ}$ , en compagnie des châtaigniers et pommiers, cela revient à dire que, la Sologne ayant été ravagée par un cyclone exceptionnel au mois de décembre 1952, il est désormais inutile de s'y occuper de boisement.

A la lumière des témoignages apportés ci-dessus, le procès du pin maritime est à refaire sous un angle nouveau.

(1) D. CANNON. — op. cit., page 234

(2) Id., p. 238.

---